

Itinéraire 1 : Santeny, Marolles

D1 Départ Place de Santeny

L'ancienne ferme des Lyons est encore en activité. Ses bâtiments en calcaire meulière et brique (17^{ème} et 19^{ème} siècles) présentent les caractéristiques des fermes briardes avec porche et cour fermée. Restez à l'extérieur, il s'agit d'une propriété privée. Le colombier situé à l'angle des façades sud et est date du 17^{ème} siècle.

Cette zone inondable ne peut avoir qu'une vocation prairiale, seules les prairies ne nécessitent pas le passage de tracteurs pendant les périodes les plus humides. L'agriculteur a choisi de mettre en jachère ces espaces plus difficiles à travailler. La jachère, parcelle non cultivée temporairement, à l'origine pour laisser reposer la terre, est aujourd'hui une mesure de la PAC (Politique Agricole commune) pour limiter les excédents de production.

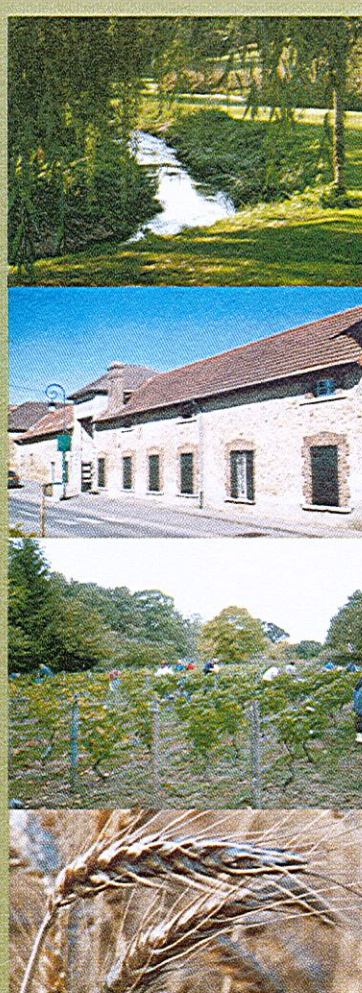
Sur le versant exposé au nord, une vaste parcelle est consacrée à la grande culture. La RN 19 qu'on repère grâce à son alignement d'arbres coupe l'espace et rend plus difficile la circulation des engins agricoles pour les travaux.

Cette vigne historique « Clos de l'amitié » témoigne de son implantation passée sur les coteaux bien exposés. Elle est entretenue par « les Amis de Marolles » et s'étend sur 800 m². Depuis 1995, les vendanges ont lieu tous les ans en octobre.

L'ancienne ferme de Vaurichard (18^{ème} siècle) est maintenant le siège de la mairie et de la salle des fêtes.

L'imposante ferme de Combault (18^{ème} et 19^{ème} siècles) accueille les services techniques municipaux. Ces bâtiments aujourd'hui souvent inadaptés aux besoins de l'agriculture doivent trouver de nouvelles fonctions pour rentabiliser leur entretien.

Sur une partie des anciennes prairies, le long du Réveillon, s'est installé le golf de Marolles. Cette activité permet le maintien de ces espaces ouverts qui ont perdu leur vocation agricole avec la disparition des chevaux de trait et des animaux d'élevage.



Itinéraire 2 : Villecresnes, Mandres

D2 Départ lieu-dit «la Molière»

La Molière ou Mollière signifie "terre molle". C'est un mot du patois briard et champenois. Fénelon en donne la définition suivante : « terre marécageuse où séjourne l'eau de pluie et où les roues des charrettes s'enfoncent jusqu'au moyeu ». En bref, une terre très difficile à travailler sans drainage.

Dans ces espaces de grandes cultures, peuvent se succéder au cours des années colza, betteraves, céréales, parfois pois protéagineux. L'agriculteur pratique la rotation des cultures pour limiter les risques de maladies et éviter d'épuiser la terre.

Cet ancien verger privé est un héritage des vergers plus nombreux qui, sur les coteaux, ont remplacé progressivement la vigne malade à partir de 1870. Il s'agit ici de pommiers à cidre.

Ces anciennes prairies le long du Réveillon sont maintenant, faute d'animaux pour les pâturer, entretenues par la commune.

De chaque côté de la rue de Brunoy, on peut voir des restes d'anciennes cours. Elles sont les traces des petites exploitations concédées aux ouvriers agricoles par les seigneurs locaux dès le 12^{ème} siècle.

Ce pigeonnier carré est celui de l'ancien château de Cercay.

Ce hêtre pourpre âgé de 150 ans environ faisait partie de l'ancien parc du château.

Cette partie de l'itinéraire est commune avec le sentier d'interprétation agricole. Vous y trouverez quelques panneaux d'information.

Panneau du sentier d'interprétation.

Panneau du sentier d'interprétation. Roseval : lotissement créé en 1977 pour l'horticulture ornementale.



Itinéraire 3 : Varennes-Jarcy

D3 Départ Place de l'église, prendre le chemin des Auffrais

Espace de grande culture. On aperçoit au loin la lisière forestière formée par le coteau boisé le long de l'Yerres.

Dans les prairies des campagnes périurbaines, les chevaux de selle ont remplacé les vaches et les chevaux de labour.

Faites un petit détour pour apercevoir le moulin de Varennes. Dans cet ancien moulin à eau, le meunier disposait de 48 heures au plus pour convertir les grains en farine.

L'ancienne ferme de Varennes et son pigeonnier sont un héritage du domaine seigneurial de Varennes. Le village était au Moyen-Age constitué de deux fiefs (en plus de celui de Jarcy), celui de Varennes et celui du Moulin.

Lieu-dit « les Grands Réages » : sur ces prairies humides, une réserve naturelle régionale a été créée, afin de protéger, voire d'améliorer, la biodiversité du site.

Faites un détour pour admirer le moulin de Jarcy (fin 13^{ème}, début 14^{ème}), reconverti en salle de réception. Il appartenait à l'abbaye royale de Notre-Dame. N'ayant plus la capacité nécessaire pour faire face à la concurrence des minoteries modernes de Brunoy et Corbeil, il fut transformé en auberge dans la première moitié du 20^{ème}.



Itinéraire 4 : Périgny

D4 Départ Maison de la Nature et de l'Environnement

Le circuit emprunte d'abord une partie du sentier d'interprétation agricole et traverse la zone maraîchère de Périgny : le domaine de St-Leu. Profitez-en pour lire les panneaux que vous rencontrerez sur votre chemin.

De même que le domaine de St-Leu fut créé pour le maraîchage, Rosebrie est un lotissement mis en place pour l'horticulture florale dans les années 70.

D'anciennes maisons vigneronnes bordent la place du Général de Gaulle.

La ferme de St-Leu (fin 18^{ème}, début 19^{ème}), dont les bâtiments sont aujourd'hui divisés en logements, témoigne encore de la structure caractéristique des fermes briardes.

A côté de l'église, le colombier, seul vestige du fief de Périgny-le-Grand, date des 16^{ème} et 18^{ème} siècles.

Le haut chemin traverse des espaces de grande culture et de maraîchage. Les maraîchers ont besoin de plus grandes surfaces et s'étendent en dehors du domaine de St-Leu.

Le lieu-dit « les prés de St-Leu » témoignent de la présence d'anciennes prairies sur ces espaces maintenant voués au maraîchage et à la grande culture.

